



## 25<sup>ème</sup> anniversaire - Festival de la Communication Santé :

**Pour la première fois dans un évènement Santé, le Festival de la Communication Santé lance une opération de levée de fonds, « crowdfunding In real Life » pour soutenir les start-up innovantes**

**Rendez-vous les 28 et 29 novembre à Deauville.**

Créé il y a 25 ans, le Festival de la Communication Santé a pour mission de mettre en lumière les communications numériques et imprimées des institutions, associations et entreprises du monde de la santé destinées à l'ensemble des professions de santé (médecins, pharmaciens, dentistes,...) et aussi des patients et du grand public. Cette année encore 27 entreprises, issues de 9 catégories recevront un prix pour saluer leur communication pour mettre en lumière une problématique santé. Les lauréats recevront leur trophée lors de la cérémonie de la remise des prix qui se tiendra le jeudi 8 janvier 2015.

Et pour la première fois, ce rendez-vous incontournable dans le secteur santé souhaite soutenir le dynamisme des start-up qui innovent chaque jour pour préparer le secteur de demain. La société Care Labs sera notamment présente à ce Festival pour présenter le dispositif Chèque Santé.



### **Nouveauté 2014 : Le Festival de la Communication Santé crée l'évènement pour les start-ups santé**

Wellfundr, 1ère plateforme de financement participatif dédiée à la e-santé, est partenaire de la 25ème édition du Festival de la Communication Santé.

Wellfundr va organiser une opération de levée de fonds, crowdfunding In real Life (IRL) pour la première fois dans un évènement santé.

Les 6 start-up e-santé qui concourent au Festival auront l'occasion de rencontrer les acteurs et les grands annonceurs du secteur, mais également de récolter des fonds pour leur entreprise. Cette levée de fond s'adresse à tous les participants du Festival en IRL, mais également aux internautes.

Une importante campagne via les réseaux sociaux permettra de à tous publics d'apporter sa contribution, mise minimum 5€ !

L'opération levée de fonds sera lancée à l'ouverture du Festival et se clôturera le vendredi 12 décembre.

**La start-up qui aura récoltée le plus de fonds durant le Festival recevra le prix de la start-up santé 2014.**

## La start up Chèque Santé candidate

Alors que la société Care Labs fête seulement son 5ème mois d'existence et que le dispositif Chèque Santé sera utilisable par les Français au 2 janvier 2015 (salariés via leur entreprise, agents via leur collectivité, jeunes ou retraités via leur banque, leur mutuelle, leur assurance ou une association), Vincent Daffourd, fondateur de la jeune start-up montpelliéraine se réjouit de cette première reconnaissance par ses pairs et espère pouvoir convaincre les praticiens et acteurs de la santé sur place d'adhérer à son dispositif et de le promouvoir autour d'eux. « *Le simple fait d'être sélectionné pour participer à ce Festival unanimement reconnu par la profession parmi les centaines de jeunes entreprises se positionnant dans la santé en 2014 est une fierté pour toute notre équipe. Je me réjouis de notre visibilité et de notre succès et j'espère pouvoir convaincre le jury.* »

Comme le souligne Dominique NOEL, Présidente du Festival de la Communication Santé et de la Société ISEA, « *J'ai souhaité que les start-up soient mises en avant car elles constituent l'avenir et bouleverse tout un système par leur dynamisme. Quand j'ai découvert Chèque Santé par exemple, ma réaction a été instantanée : Comment n'y avons-nous pas pensé avant ? C'est une telle évidence. Je félicite Vincent Daffourd et son équipe pour avoir mis en lumière une telle carence.* »

## A propos du Festival Communication Santé

Créé en 1989, le Festival Communication Santé Le Festival de la Communication Santé valorise les projets de communication innovants menés dans le domaine de la santé.

Neuf catégories représentent les différentes aires d'intervention.

- 1. COMMUNICATION MEDICALE**
- 2. COMMUNICATION HOSPITALIERE**
- 3. COMMUNICATION SANTE PUBLIQUE**
  - A. Institutions
  - B. Laboratoires
  - C. Autres entreprises et fondations
- 4. COMMUNICATION CORPORATE**
  - A. Communication interne
  - B. Communication externe
- 5. COMMUNICATION PRODUIT GRAND PUBLIC**
  - A. Dermo-cosmétique
  - B. OTC
  - C. Dispositifs médicaux
  - D. Compléments alimentaires
- 6. COMMUNICATION ASSOCIATIVE**
- 7. COMMUNICATION PATIENTS ET LEUR FAMILLE**
- 8. COMMUNICATION SANTE ANIMALE**
- 9. COMMUNICATION SANTE ET ENTREPRISE**

Pour concourir, vous avez réalisé un programme de communication sur un produit de santé (médicament, ou dispositif médical) sur l'entreprise, sur un axe thérapeutique, sur le traitement d'une pathologie, sur une aide à la formation sur un service destiné aux professionnels de santé, aux patients ou à leurs familles.

Neuf jurys composés de personnalités, professionnels de chaque secteur récompenseront les entreprises qui se sont distinguées.

## A propos de Chèque Santé®

Née d'une expérience personnelle vécue par les deux cofondateurs, Chèque Santé® est un produit de la société CARE LABS SAS, créé en juin 2014. Vincent Daffourd, porteur du projet, et son kinésithérapeute respiratoire, Guillaume Gallois, constatent, en 2010, l'inexistence d'un dispositif dédié au financement des soins complémentaires aux traitements allopathiques alors même que l'éventail des titres prépayés destinés aux salariés est large : chèque restaurant, culture, voyage, cadeaux ... Après 3 ans d'étude de marché et de combat pour stabiliser sa maladie, Vincent Daffourd lance Chèque Santé®: le 1er titre prépayé dématérialisé de prestations santé qui sera commercialisé auprès des entreprises, des comités d'entreprises, des collectivités, des mutuelles, des associations et des services sociaux. Dispositif innovant, Chèque Santé a remporté le 1er prix du concours «La Start-Up est dans le pré» - Via Innova 12/2012 & 1er prix du jury du concours national de la performance commerciale - DCF Montpellier 06/2013. Chèque Santé est agréé par le Business and Innovation Centre (Bic) de Montpellier qui a obtenu la 4<sup>ème</sup> place du Top10 de l'UBI Index<sup>[1]</sup>, un classement mondial des meilleurs incubateurs d'entreprises innovantes en septembre 2014.

Chiffres Clés :

- 35 % des Français renoncent aux soins par manque de moyens
- 600€/ an restent à la charge des ménages après remboursement
- 300 000 professionnels de santé et thérapeutes (ostéopathes, psychologues, nutritionnistes...) ne sont pas remboursables

**ESCAL** Consulting

**Séverine Oger**  
[severine@escalconsulting.com](mailto:severine@escalconsulting.com)  
Tel : 01 44 94 95 71

**Louis Davin**  
[louis@escalconsulting.com](mailto:louis@escalconsulting.com)  
Tel: 01 44 94 95 67